

## Un peu d'histoire

Notre association fut créée le 18 novembre 1892, par des officiers d'administration de cadre de l'Intendance, sous le nom de « Réunion amicale de préparation et de perfectionnement des officiers d'administration du cadre auxiliaire de l'Intendance ».

Dès le 29 mai 1893, elle fut reconnue par le ministre de la Guerre.

Le 18 juin 1987, notre association se dotait d'un drapeau portant les emblèmes de l'Intendance et du Commissariat de l'armée de terre. Durant les deux derniers conflits mondiaux, les officiers d'administration firent preuve d'un dévouement constant et exemplaire récompensé par de nombreuses citations (1400 en 1914-1918 et 600 en 1939-1945) parfois au prix du sacrifice de leur vie (149 tués en 1914-1918 et 68 en 1939-1945) Des conflits plus récents sur des territoires d'opérations extérieures comme l'Indochine, l'Algérie, Le Golfe, les Balkans, le Kosovo, l'Afghanistan, le Mali... ont montré l'aptitude de ceux qui étaient engagés, ainsi que l'accomplissement du devoir selon les exemples laissés par nos anciens.

Le 20 juin 1928, un monument aux officiers d'administration morts pour la France fut inauguré par le président de la République au château de Vincennes où se trouvait l'École militaire d'administration. Celle-ci fut transférée en 1947 à Montpellier.

Le 6 mai 2002, une plaque commémorative a été dévoilée au château de Vincennes.

Le 27 juillet 1936, un drapeau fut attribué à l'École militaire d'administration. Il est décoré des deux croix de guerre avec palme décernées l'une en 1926 pour 1914-1918 et l'autre en 1949 pour 1939-1945.

Après plusieurs changements d'appellation en 1927, 1929, 1930, 1936 et 1967, l'association changeait de nom le 1er janvier 1984 pour devenir Association nationale des officiers de réserve du corps technique et administratif de Commissariat de l'armée de terre (ANORCA).

Le 29 septembre 2001 dans le cadre de la refondation et la professionnalisation de l'armée, l'association transforma son signe en ANOCAT pour accueillir les officiers d'active de l'armée de terre comme membres actifs.

Enfin en 2011 avec l'interarmisation des Commissariats, l'association prit le nom d'ANOCA.

## L'ANOCA

Association apolitique



Les statuts actuels ont été adoptés par les assemblées générales extraordinaires du 18 juin 1984 et du 29 septembre 2001. Statuts à disposition sur le site à l'adresse suivante : <https://anoca.fr/node/80>

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de membres élus par l'assemblée générale et de délégués régionaux représentant les «officiers du commissariat des armées des différentes régions. Il élit son président et, sur convocation de ce dernier, se réunit plusieurs fois par an pour déterminer «les actions à mener. L'un des délégués régionaux est vice-président de l'association.

Les ressources proviennent essentiellement des cotisations des adhérents, cotisation dont le montant est fixé annuellement par le conseil d'administration.

(1) Toutes discussion et manifestation à caractère politique, religieuse ou philosophique, contraires à la discipline militaire ou étrangère à l'objet de l'association est interdit.

## ANOCA Association Nationale des Officiers du Commissariat des Armées

*Découvrez  
les articles mémoriels*

Fondée en 1892  
Sous la tutelle du Service du Commissariat des Armées  
Affiliée à l'Union Nationale des Officiers

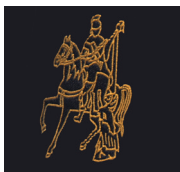
## Les Cravates

Deux cravates disponibles  
20 € pièce (avec le port)



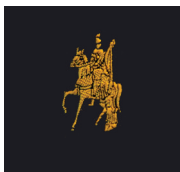
**CRAVATE**  
traditionnelle

Cravate bleue avec mention des trois ancrages historiques et de Saint-Martin



**CRAVATE**  
d'arme

Cravate brun loutre avec une représentation dorée de Saint-Martin



## Le Foulard

Le foulard traditionnel  
35 € pièce



Un foulard blanc, carré, avec un encadré brun loutre et des représentations de Saint-Martin dans chaque angle

## Pour commander

**Passez commande auprès de...**

Maître-tailleur de Balard et Ecole Militaire  
M. Jacques Lebled – 06.31.33.51.11

Cercle National des Armées  
CRC2 Lempeur – 01.44.90.27.21

Organisme de Rambouillet  
Mme Desperrier – 01.34.57.61.03

Ecole des Commissaires des Armées  
Mme Dejardin – 04.90.17.82.74

## Pour plus d'informations

contactez le LCL (H) Paul Dufour,  
président de l'ANOCA

Email : [dufour.paul7878@orange.fr](mailto:dufour.paul7878@orange.fr)  
Tel : 06.87.35.24.37